

la fédération des arts de la rue

languedoc-roussillon

présente :

L'économie des compagnies de rue en Languedoc-Roussillon Mai 2012

Rapport synthétique Obster



La Fédération Régionale des Arts de la Rue en Languedoc-Roussillon a souhaité initier une réflexion sur les conditions économiques de la création en rue et en espace public dans cette région.

Elle s'est adjointe les services de l'Obster pour mettre en œuvre un questionnement opérationnel, et construire un dispositif d'enquête qui permette un taux maximal de réponse des compagnies et plus globalement des structures de création.

Après un séminaire de définition des enjeux et des problématiques, un questionnaire en ligne a été construit, et diffusé aux 63 structures identifiées par la Fédé LR.

Ces 63 structures ont été interrogées sur leur diffusion, leurs ressources, leurs conditions de travail, les effectifs qu'elles mobilisent, et, enfin, invitées à définir leur champ d'activité.

37 structures ont répondu à l'ensemble des questions : 35 compagnies, un lieu d'accueil en résidence, et une compagnie de danse ayant créé pour l'espace public.

Ce rapport synthétique présente les principaux résultats des éléments quantitatifs de l'enquête. Les éléments qualitatifs serviront de base aux ateliers organisés lors de l'AG régionale 2012.

La répartition territoriale des compagnies en Languedoc-Roussillon



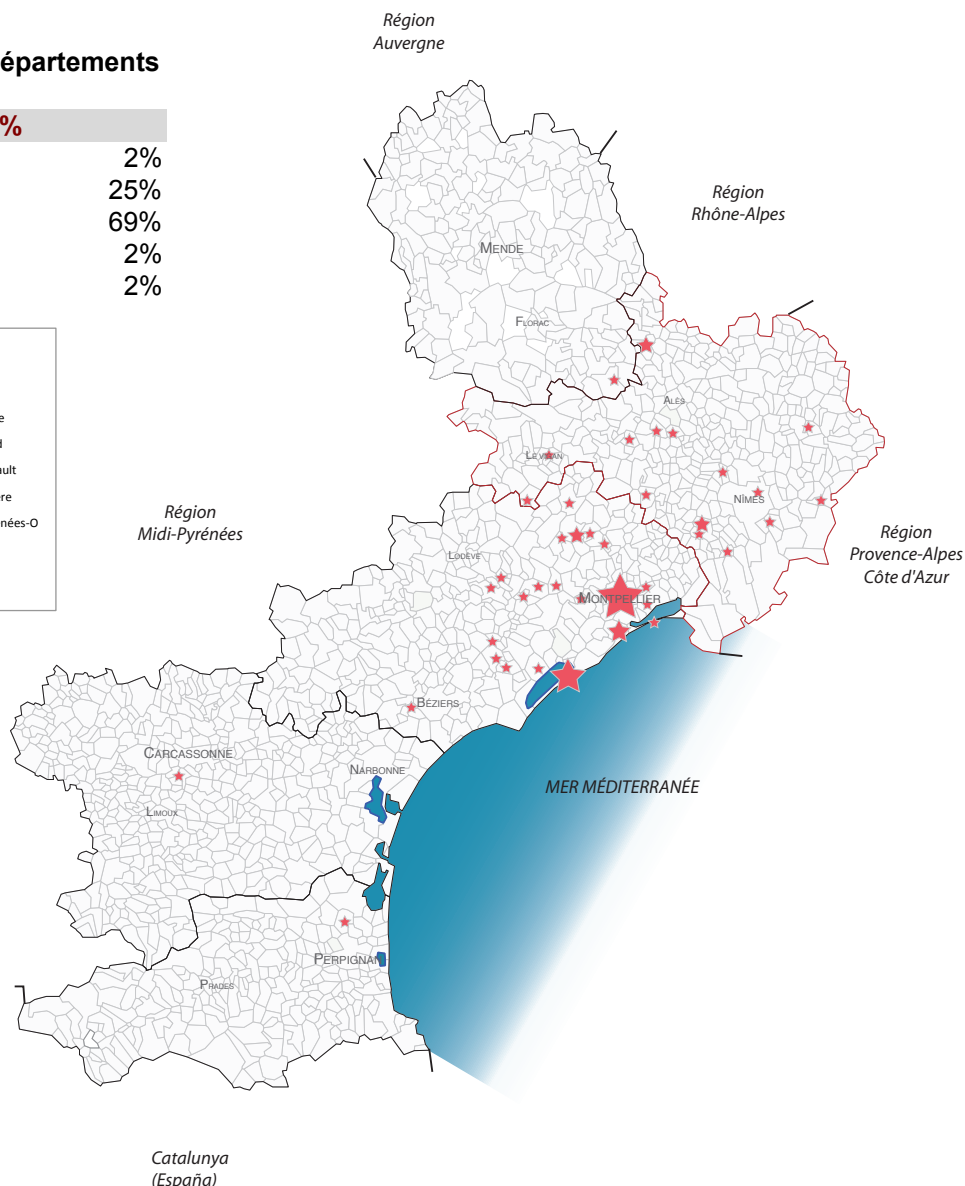
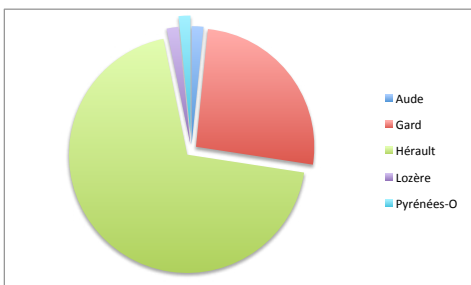
Si les Arts de la Rue obéissent aux logiques de concentration rencontrées dans d'autres secteurs du spectacle vivant en région, ils s'en distinguent nettement par deux facteurs :

- la concentration est plus départementale que métropolitaine. Le Gard et l'Hérault accueillent 63 des 66 structures de créations. Les villes catalanes, audoises ou lozériennes sont absentes de la carte.
- Sur les deux départements du Gard et de l'Hérault, la dispersion territoriale est de mise, avec plus d'une compagnie sur deux implantée dans des villes de moins de 10 000 habitants.

Sans surprise, les arts de la rue confirment par leur implantation territoriale un fort rapport au territoire .

Les structures de création par départements

Département	Nb	%
Aude	1	2%
Gard	16	25%
Hérault	43	69%
Lozère	1	2%
Pyrénées-O	1	2%



L'activité des compagnies : diffusion et autres dates

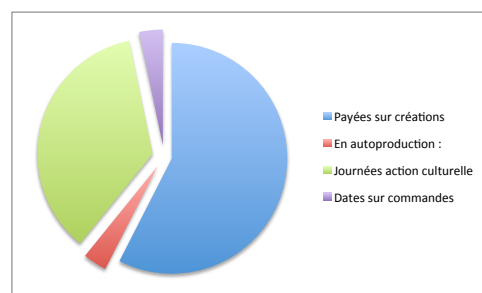


Les 36 compagnies répondantes cumulent 1138 dates payées sur leurs propres créations en 2011. On peut extrapoler à 2000 le nombre de dates annuelles par an pour les 62 compagnies du territoire. Soit 31 dates par compagnie et par an.

A ces 1138 représentations payées s'ajoutent :

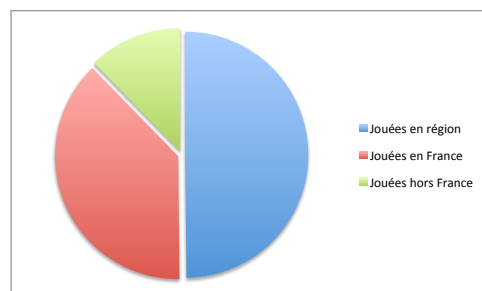
- 66 dates en autoproduction (5% du total de dates jouées sur les créations),
- 710 journées d'action culturelle
- 65 dates de commandes ou d'opérations dédiées.

Les dates en 2011	Nbre	%
Payées en région	1138	58%
En autoproduction	66	3%
En action culturelle	710	36%
Sur commandes	65	3%



Sur les 1204 liées aux créations, la moitié est jouée en région (600 dates), 40% hors région (456 dates), et 12% hors du territoire national (148 dates).

Les dates sur création	Nbre	%
Jouées en région	600	50%
Jouées en France	456	38%
Jouées hors France	148	12%



27 compagnies jouent hors région (75%), 12 jouent à l'international (33%), 8 ne jouent qu'en région. (23%).

On peut construire une typologie des compagnies à partir de leur éventail de diffusion :

- Purement régionale (23%) ;
- Majoritairement régionale (34%) ;
- Majoritairement Nationale (29%) ;
- Majoritairement Nationale et internationale (14%).

On peut aussi construire une typologie par dominante de travail : création/action culturelle

- 21 compagnies en dominante de création ;
- 11 compagnies en dominante d'action culturelle ;
- 4 équilibrées entre les 2 pôles.

Sur un échantillon plus large, on pourrait alors imaginer une typologie mixant les deux dominantes.

On aurait, ici, 10 types différents, selon que l'activité est tournée vers la création, vers l'action culturelle, et selon que la diffusion est plutôt nationale, internationale ou régionale.

Les budgets des compagnies



35 compagnies ont renseigné leurs données budgétaires (sur 62 interrogées)

Ces 35 compagnies représentent **un budget cumulé de 2,4 M€.**

Le plus petit budget est de 5800€ pour le dernier collectif crée, le plus important de 240 000 €.

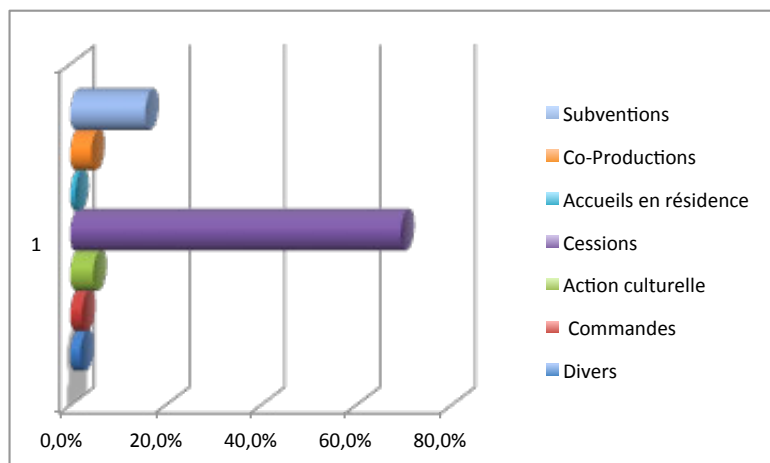
La moyenne est à 69 000 €.

La médiane à 59 000 €.

En répartissant les compagnies en 5 groupes égaux, ces moyennes de budgets sont les suivantes :

- 20% des compagnies ont un budget inférieur ou égal à 20 000€ ;
- 20% des compagnies ont un budget entre 20 000 et 40 000€ ;
- 20% des compagnies ont un budget entre 40 000 et 80 000€ ;
- 20% des compagnies ont un budget entre 80 000 et 110 000€ ;
- 20% des compagnies ont un budget entre 115 000 et 240 000€.

Ressources	%
Subventions	15,73%
Coproductions	4,39%
Accueil en résidence	1,06%
Cessions	89,40%
Action culturelle	4,80%
Commandes	2,47%
Divers	2,15%



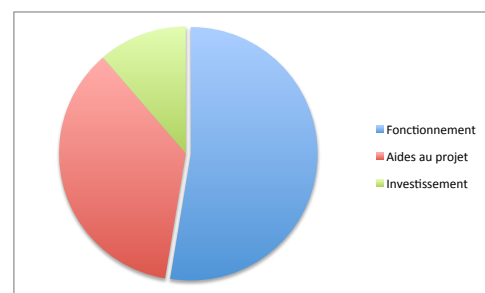
Les subventions restent faibles, elles constituent en moyenne **15,7%** des budgets.

48% des compagnies ont moins de 10% de subventions dans le budget total en 2011.

La moitié d'entre elles sont des subventions au fonctionnement de la compagnie.

Seules 8% des montants font l'objet d'une convention d'objectifs entre la compagnie et la/les collectivités.

Détails des subventions	
Subventions au fonctionnement	52,6%
Dont conventions	7,9%
Aides au projet	36,0%
Investissement	11,4%



Les cessions constituent donc l'essentiel des ressources des arts de la rue en LR. Elles apportent en moyenne **65%** des budgets.

Les co-productions et l'accueil en résidence restent faibles, 5,4%.

Nombreuses sont les compagnies qui affichent des journées d'accueil en résidence non rémunérées.

L'action culturelle est un parent pauvre, financièrement parlant. Elle constitue 5% des ressources, et il est très difficile de construire un équilibre économique autour de cette activité, pourtant répandue et prisée par les collectivités.

Autre dimension importante : le déclin des activités de commande et d'opérations dédiées, qui constituent moins de 2,5% des ressources en 2011.

Si l'enquête permet de mettre à plat ces réalités simples, les chiffres ne rendent que très grossièrement compte des réalités.

Celles-ci s'affinent grâce aux catégories créées auparavant à l'aide des « dominantes » d'activité et de diffusion.

Ainsi les budgets moyens peuvent-ils être affinés en fonction de ces dominantes.

Le budget moyen des **compagnies à dominante de création** est de **80 215 €**.

Le budget moyen des **compagnies à dominante d'action culturelle** est de **37 583 €**.

Le budget moyen des compagnies en équilibre entre les deux activités est de **88 000 €**.

Les compagnies à dominante de création obtiennent en moyenne 12181 € de subventions annuelles ;

Les compagnies à dominantes d'action culturelle obtiennent en moyenne 12 573 € de subvention ;

Les compagnies qui équilibrent leur activité, 7450 €.

Du côté des dominantes de diffusion, les écarts se creusent :

Le budget moyen des 10 compagnies qui se diffusent majoritairement hors de l'espace régional est de 93 000 €.

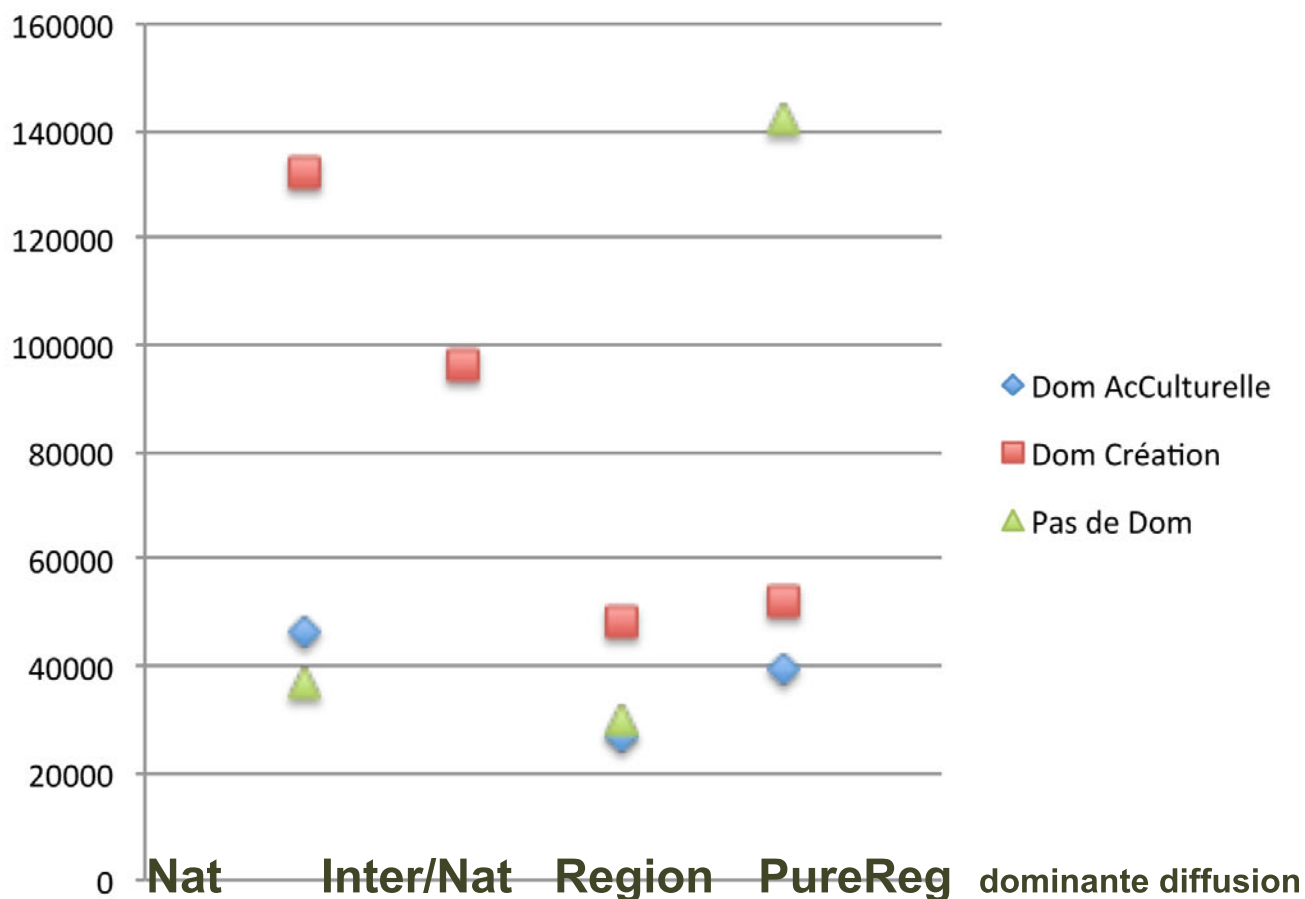
Celui des 5 compagnies qui diffusent le plus à l'international est de 96 000€.

Les 12 compagnies qui se diffusent majoritairement dans l'espace régional ont un budget moyen de 64 000 €.

Les 8 compagnies qui ont eu une diffusion exclusivement régionale en 2011 ont un budget moyen de 38 000€.

Ces « catégories » s'affinent encore en croisant les deux variables.

Une typologie des budgets en fonction des dominantes d'activité et de diffusion : les moyennes par types.



Ainsi, à chaque extrême des moyennes :

- 27 000 € de budget moyen pour les compagnies dont l'activité est majoritairement centrée sur l'action culturelle et dont la diffusion est exclusivement régionale.
- 130 000 € pour les compagnies dont l'activité de diffusion est majoritairement organisée autour des créations, et qui diffusent majoritairement sur le territoire national.

Mais les catégories deviennent alors trop faibles pour constituer des bases de travail sûres. Ce croisement n'est qu'une hypothèse de travail pour une analyse sur une échelle plus large, pluri-régionale.

Les lieux de travail et de création



Une compagnie sur deux dispose d'un lieu de travail.

1/3 de ces lieux peuvent accueillir des équipes en résidence. 90% de ces lieux pouvant permettre un accueil sont situés dans l'Hérault.

Seul un de ces lieux est subventionné pour accueillir des compagnies en résidence : l'Atelline. Les réponses de l'Atelline n'ont pas été intégrées dans les données quantitatives des compagnies, car il s'agit d'un modèle de fonctionnement totalement différent.

Pour autant, en 2011, l'Atelline a réinjecté, par le biais du financement des résidences ou par co-production, 22 000 € aux compagnies régionales (hors hébergement, repas et frais d'accueil).

L'emploi



Les données sur l'emploi restent, comme souvent dans ce genre d'enquête, les plus lacunaires. La difficulté à s'accorder sur les termes de permanence, par exemple, et bien sûr, la pluriactivité d'une partie des artistes et techniciens, rend difficile une comptabilisation exacte des effectifs dans le secteur, et ce d'autant qu'une partie de ces effectifs intermittents n'est pas implantée nécessairement en région, mais collabore en fonction des dates.

Pour autant, les 35 compagnies qui ont répondu à cette partie du questionnaire cumulent :
18 permanents en régime général et 10,5 contrats aidés ;
332 intermittents.

Les effectifs permanents sont réduits : seules 1/3 des compagnies ont un emploi permanent au régime général, et 1/4 bénéficient d'un emploi aidé.

L'effectif artistique des équipes est à géométrie variable. Il varie de 2 à plus de 20 intermittents différents selon les équipes, et les projets.

L'ART EST PUBLIC



obster

observatoire des territoires - économies - politiques - sociétés - cultures

la fédération des arts de la rue
languedoc-roussillon 

13 rue du Fbg St Jaumes - 34000 Montpellier
tel : 0 953 863 909
<http://www.obster.fr>
contact@obster.fr

9 rue marceau 34000 Montpellier
tel : 06 77 16 97 33
<http://www.federue-lr.org/>
mail : info@federue-lr.org